Reuters, 8 avril 2014

LEAD 1-France-Le Sénat demande plus de moyens contre le djihad

(Actualisé avec réaction des groupes UMP et UDI)

PARIS, 8 avril (Reuters) - Une commission d'enquête sénatoriale a recommandé mercredi de tripler les effectifs du renseignement pénitentiaire et de mettre en place un suivi renforcé des condamnés pour faits de terrorisme afin de mieux lutter contre les filières djihadistes.

Au terme de six mois de travail, les sénateurs ont fait 110 propositions et un diagnostic "sans concession" d'une situation due en partie, selon eux, à un démarrage tardif de la lutte contre le djihad en France.

"Il y a des trous dans la raquette, qui doivent être considérés comme autant de pistes d'amélioration du dispositif", a déclaré lors d'un point presse André Reichardt, co-président UMP de la commission d'enquête.

Quelque 1.432 Français sont impliqués dans les filières de départ vers la Syrie et l'Irak, selon le rapport, soit 84% de plus qu'au 1er janvier 2014. Ils représentent 47% des européens présents dans les rangs de Daesh. "Il ne faut pas se bercer d'illusions, le mal est profond et il se développe", a dit le socialiste Jean-Pierre Sueur, rapporteur de la commission.

Les sénateurs proposent de "tripler dans un délai rapide" le nombre d'agents du renseignement pénitentiaire --13 aujourd'hui--, de "consolider" le renseignement territorial, qualifié de "parent pauvre" de la réforme du renseignement intérieur, et de doubler les effectifs de Tracfin affectés à "la lutte contre le financement du terrorisme" --10 à 15 agents aujourd'hui.

Ils préconisent aussi de former enseignants, magistrats, et autres acteurs de terrain à la détection de la radicalisation, et de mettre à leur disposition une grille d'indicateurs.

.

Phoca PDF